

Arrêté de la DACS du 11 décembre 2008 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes

NOR : JUSC0828290A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2007 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Metz ;

Vu la proposition du président de la chambre régionale des comptes de Lorraine, en date du 21 octobre 2008 ;

Vu les propositions du premier Président de la cour d'appel de Metz, en date du 17 novembre 2008,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Metz :

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Jean Lachkar, président de section à la chambre régionale des comptes de Lorraine, membre suppléant, en remplacement de M. André Pezziardi.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

Mme Elisabeth Rigal, présidente du tribunal de grande instance de Sarreguemines, membre titulaire, en remplacement de M. Dominique Vonau.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 11 décembre 2008.

Pour la garde des sceaux,
ministre de la justice et par délégation :
La sous-directrice du droit économique,
CH. GUÉGUEN